



Communiqué de presse

Paris, le 26 novembre 2019

FTPA accompagne ACE Management dans le cadre de son investissement dans EGERIE

FTPA accompagne ACE Management, via son fonds Brienne III – premier fonds français dédié à la cybersécurité – dans le cadre de la levée de fonds de 4 millions d’euros d’EGERIE, leader de la gestion des risques cyber en France.

EGERIE est le leader du pilotage intégré des risques cyber en France. EGERIE a développé une plateforme logicielle collaborative et automatisée, qui rationalise l’exposition aux risques cyber des entreprises, mobilise l’ensemble des organisations depuis la conformité réglementaire jusqu’à la mise en place d’une gouvernance optimisée du risque cyber pour une prise de décision éclairée et rapide des dirigeants.

EGERIE dispose d’un réseau solide de plus de 25 entreprises partenaires certifiées tant au plan national qu’europpéen, d’un écosystème de plus de 150 experts et consultants cyber certifiés sur ses solutions et d’un Club Partenaires qui en fait, à ce jour, la plus grosse taskforce en termes d’analyses de risques cyber en France.

Après une année riche faite de succès commerciaux en France et en Europe, de la première labellisation EBIOS Risk Manager attribuée par l’ANSSI, de deux nominations dans le Magic Quadrant du Gartner, et de l’ouverture prochaine d’un bureau à Londres, EGERIE entend, avec ce tour de table, accélérer son développement à l’international.

Conseils juridiques :

Conseil d’ACE Management :

FTPA : Alexandre Omaggio (associé), François-Xavier Beauvisage et Agathe Laporte (collaborateurs)

Conseil d’Egerie Software :

HPML : Thomas Hermetet (associé) et Virginie Florance (collaboratrice)

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd’hui l’un des plus anciens cabinets d’avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 65 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l’international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

Contact presse :

ELIOTT & MARKUS

Ezgi Ozen

Tel : 01 53 41 41 92 / e.ozen@eliott-markus.com